

# Actualité International

**CONGRÈS** Le dossier à charge contre le président pourrait être alourdi par la commission des affaires judiciaires

**CAMPAGNE** Mais les républicains réfléchissent à plusieurs plans pour retourner la situation en faveur de leur champion

**C**ela fait longtemps que la semaine de Thanksgiving, la fête de la réconciliation et de la bienveillance qui sera célébrée mercredi en famille, n'est plus vraiment ce qu'elle devrait être : une trêve. La polarisation du pays, qui s'est tellement accentuée sous la présidence Trump, s'est illustrée à chaque minute des auditions de la procédure de mise en accusation du président, et le pire est à venir avec la campagne. Avant le dîner de mercredi soir puis jusqu'au début du mois de décembre, les juristes de la commission du renseignement et de deux autres commissions compétentes vont boucler leur rapport, qui servira à déterminer les motifs de mise en accusation du président. Violation du serment de protéger la Constitution, abus de pouvoir, mise en danger de la sécurité nationale : les charges peuvent paraître lourdes, mais les témoignages entendus ces trois dernières semaines, même s'ils ne sont pas accompagnés de preuves matérielles irréfutables, vont dans ce sens.

## LE RÔLE CLÉ DE JERROLD NADLER

Le rapport sur la première phase d'enquête pour destitution pourrait être remis au plus tôt le 2 décembre à la commission des affaires judiciaires de la Chambre. Son président, depuis janvier dernier, s'appelle Jerrold Nadler. À 72 ans, cet élu de Manhattan, à New York, a passé plus d'un quart de siècle au Congrès. Lors des débats qui avaient précédé en 1998 la mise en accusation du président Clinton pour parjure, après l'affaire Lewinsky, il avait décrit cette phase comme « *totallement téléguidée politiquement* ». Dix ans plus tard, il avait également invoqué un climat beaucoup trop clivant pour donner son feu vert à une enquête pour destitution à l'encontre du président George W. Bush et du vice-président Cheney, à qui certains élus reprochaient l'invasion de l'Irak et les dérives du programme de surveillance des citoyens américains après les attentats du 11-Septembre. Aujourd'hui, la guerre de tran-



Le président américain s'adresse aux journalistes, vendredi à la Maison-Blanche, à l'issue des auditions au Congrès sur sa destitution. JABIN BOTSFORD/THE WASHINGTON POST VIA GETTY IMAGES

# Destitution : Trump prépare sa revanche

chées est telle que nombre d'élus démocrates font pression sur Nadler pour qu'il élargisse la liste des motifs de mise en accusation. Au-delà de l'affaire ukrainienne, il pourrait ainsi revenir sur le rôle de Donald Trump au cours de l'enquête russe du procureur Mueller. Ce dernier avait indiqué que le président avait commis des actes qui pouvaient être assimilés à une entrave à la justice. Notamment en limogeant le chef du FBI ou en subornant des témoins de ses activités à la Maison-Blanche. D'autres élus aimeraient en profiter pour clarifier l'action délicate ou non de Donald Trump vis-à-vis de la « clause d'émoluments » édictée par la Constitution pour empêcher la corruption du président. Le fait que des délégations d'États étrangers séjournent

dans les hôtels Trump en espérant faciliter leurs échanges avec la présidence ou que des gouvernements étrangers louent des appartements dans des tours Trump dans le reste du monde ne développe-t-il pas le risque de dérapage permanent dans le conflit d'intérêts ?

## MISE EN ACCUSATION AVANT NOËL

Une fois que la Commission aura défini les cadres du débat et entendu les rapporteurs de la première phase, les élus républicains souhaiteront peut-être faire déposer des témoins à décharge pour Donald Trump. Ou essayer à nouveau de dévoiler l'identité du lanceur d'alerte à l'origine de l'affaire ukrainienne. Un juge du district de Washington, qui fut par

ailleurs le chef des enquêteurs républicains pour la destitution de Bill Clinton, doit statuer à partir du 10 décembre sur le recours déposé par plusieurs proches de Donald Trump afin de résister aux convocations de la commission pour témoigner. Un vote de mise en accusation est en tout cas prévu d'ici aux fêtes de fin d'année. « *Ne serait-ce pas un joli cadeau que d'en finir avant Noël ?* », a souhaité l'un des piliers de la commission. Cela correspond aussi à l'exigence stratégique de Nancy Pelosi, la cheffe des démocrates au Congrès, qui ne souhaite pas polluer le début des primaires démocrates avec le procès de Trump.

## FAIRE DE BIDEN UN AUTRE COUPABLE

C'est donc au Sénat, où ils sont majoritaires, que les républicains préparent leur revanche. « *Le chef de la majorité sénatoriale a deux options*, analyse Anne Deysine, juriste et auteur du livre *Les États-Unis et la Démocratie* (L'Harmattan), qui tombe à pic. *Soit Mitch McConnell estime que plus le procès dure et plus il sera nuisible au président et à sa majorité, soit il fera tout pour faire durer les choses pour plomber la campagne des démocrates.* » Vu que les caucus de l'Iowa sont programmés pour le 3 février et que suivront trois autres primaires (New

Hampshire, Nevada et Caroline du Sud) d'ici au début de mars, il faut imaginer les chefs républicains du Sénat mener un procès de leur président en mode offensif. Par exemple en convoquant Joe Biden, qui serait alors rendu indisponible pour sa campagne, et son fils Hunter, engagé par la compagnie gazière ukrainienne Burisma en 2014 pour un salaire de 50 000 dollars par mois jusqu'en 2019. L'entourage de Trump est convaincu que le père et le fils sont corrompus. Les républicains pourraient également faire venir à Washington des témoins ukrainiens qui viendraient charger la présidence Obama.

Quelle que soit la durée du procès, le verdict ne semble pas faire de doute. La condamnation doit être votée aux deux tiers (67 voix) et les démocrates n'en ont que 45, auxquelles s'ajoutent celles de deux élus indépendants. Certains sénateurs républicains qui ne se représenteront pas en novembre prochain pourraient en profiter pour partir la tête haute sans avoir à prouver une dernière fois leur allégeance à Donald Trump. Mais ils ne sont qu'une demi-douzaine, et le compte n'y sera pas. La victoire ou la défaite se déterminera alors en fonction de celui qui en sortira le plus éblouissant. ●

## RUDY GIULIANI, FUSIBLE IDÉAL

**SELON PLUSIEURS MÉDIAS AMÉRICAINS**, dont *Vanity Fair*, des proches du président Trump envisageraient de faire porter la responsabilité du « *marchandage* » avec l'Ukraine à son avocat personnel, l'ancien maire de New York Rudy Giuliani, qualifié par l'ex-conseiller à la sécurité nationale John Bolton de « *grenade dégonflée* ». Giuliani, selon une enquête fédérale en

cours, aurait profité de sa diplomatie parallèle pour négocier des contrats dans le secteur énergétique en faveur de deux associés. Un juge fédéral devra déterminer prochainement si Giuliani est obligé de témoigner devant le Congrès, mais ce dernier a laissé entendre qu'en un tel cas il pourrait faire des révélations embarrassantes pour la Maison-Blanche. ● F.C.